



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MERCREDI 28 MAI 2025**

EXTRAIT

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit mai, à onze heures trente, les associés de la société GROUPE TELEGRAMME se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

HUITIEME RESOLUTION

Monsieur Edouard COUDURIER ayant souhaité faire valoir ses droits à la retraite, la collectivité des associés prend acte que son mandat de président de la société prend fin ce jour, 28 mai 2025, à l'issue de la présente assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2024 et le remercie pour la mission accomplie.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide de nommer Madame Frédérique BADIN en qualité de nouvelle présidente de la société à compter de ce 28 mai 2025, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 2031 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent-procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Morlaix, le 28 mai 2025

La Présidente
Frédérique BADIN